AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1815
FR0004110310-FS0874

9 novembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ESI GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 novembre 2023, Mme Xiumei Sun Dubois[1] a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 novembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ESI GROUP et ne plus détenir aucune action ESI GROUP.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ESI GROUP hors marché au profit de la société Keysight Technologies[2].

[1] Agissant pour son compte et celui de son fils mineur, M. Alex Peng Dubois-Sun.
[2] Cf. notamment communiqué diffusé le 3 novembre 2023 par la société ESI GROUP.